

## MAIRIE de GENOUILLÉ 86250

05.49.87.10.71

# Nombre de Conseillers:

en exercice: 14 présents: 11 votants: 13

Date de la Convocation : 29 Novembre 2023 Date affichage de la convocation 29 Novembre 2023

#### OBJET

Délibération 52/2023 Aménagement centre multi activités

Demande de subvention auprès de l'État DETR/DSIL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS.

Le Sept Décembre à 20 Heures 30,

les membres du Conseil Municipal de **la Commune de Genouillé** se sont réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE, Maire

<u>Présents</u>:, BOLLE Marie-Claire, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian, NIQUET Sandra, TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy.

Absents excusés :BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, DELAGE Christelle

Pouvoirs : CHAUVEAU Philippe à BOLLE Marie-Claire

DELAGE Christelle à NIQUET Sandra

Secrétaire de séance : Sandra NIQUET

Monsieur le Maire expose que le projet de l'Espace multi-activités du centre bourg, dont le coût prévisionnel des travaux est estimé, sur la base de l'avant-projet définitif à 562 000€ HT soit 674 400 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

DEPENSES	H.T	T.T.C	RECETTES	
Achat terrain	31 800	31 800	ETAT : DETR/DSIL	135 000
Maîtrise œuvre	75 500	90 600	ETAT :Fonds vert	200 000
Travaux	562 000	674 400	Département	63 225
			Région	100 000
			Autres (CCCP)	30 000
			Autofinancement	141 075
Total	669 300	803 160		669 300

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la réalisation du projet APD présenté à 562 000 € ht,
- approuve le plan de financement exposé,
- autorise le Maire à solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL .

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, A Genouillé, le 8 Décembre 2023

La secrétaire Sandra NIQUET

Le Maire, Jean-Guy VALETTE

### AR Prefecture

086-218601045-20231207-D52\_2023-DE Reçu le 14/12/2023

1045 20221207 DE2 2022